

moi pour annoncer et inaugurer une pareille attitude, ce serait d'adopter le bill en discussion ce soir.

La motion de M. Neill, mise aux voix, n'est pas adoptée.

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Anderson	MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria)
Baker	MacNeil
Barber	MacNicol
Bennett	Massey
Brooks	Mitchell
Casselman	Neill
Clarke (Rosedale)	O'Neill
Elliott (Kindersley)	Pelletier
Emmerson	Ross (St. Paul's)
Esling	Rowe (Athabaska)
Graydon	Spence
Green	Stevens
Hanson	Stewart
Harris	Stirling
Hyndman	Thompson
Kennedy	Tustin
Lawson	Walsh
Leader	Ward
Lockhart	Wermentlinger—39.
MacInnis	

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Beaubien	Lapointe (Québec-Est)
Bertrand (Prescott)	Leclerc
Bertrand (Laurier)	Leduc
Blair	McCallum
Bonnier	McCann
Bothwell	McCuaig
Bouchard	McCulloch
Boulangier	Macdonald
Bradette	(Brantford, ville)
Brunelle	McDonald (Pontiac)
Cameron	McDonald (Souris)
Chevrier	McKenzie
Clark (Essex-Sud)	(Lambton-Kent)
Cleaver	Mackenzie
Côté	(Vancouver-Centre)
Crerar	MacKinnon
Damude	(Edmonton-Ouest)
Deachman	McLarty
Denis	MacLean (Prince)
Deslauriers	McLean (Simcoe-Est)
Dubois	MacLennan
Dunning.	McNevin
Euler	(Victoria, Ont.)
Factor	Mallette
Fafard	Martin
Ferland	Mills
Ferron	Mullins
Fiset (sir Eugène)	Mulock
Fournier (Hull)	Reid
Furniss	Rennie
Girouard	Rhéaume
Gladstone	Rickard
Golding	Rinfret
Goulet	Rogers
Grant	Sanderson
Heaps	Sylvestre
Hill	Taylor (Nanaïmo)
Howe	Telford
Hurtubise	Thauvette
Hushion	Thorson
Ilsley	Tomlinson
Isnor	Turgeon
Jacobs	Warren
Jean	Weir
Kirk	Wood
Lapointe (Matapédia-Matane)	Woodsworth—87.

CODE CRIMINEL

AMENDEMENT VISANT À PERMETTRE AUX PROVINCES D'ORGANISER DES SWEEPSTAKES AU PROFIT D'UNIVERSITÉS ET D'HÔPITAUX

La Chambre reprend la discussion, ajournée le vendredi 27 mai, sur la motion de M. Bertrand (Laurier) proposant la 2e lecture du bill n° 28, tendant à modifier le Code criminel.

M. VITAL MALLETTE (Jacques-Cartier): Il y a tant d'hôpitaux publics dans le comté de Jacques-Cartier que je me considère tenu de parler sur le bill déposé par l'honorable député de Laurier et qui permettrait d'organiser des sweepstakes sous le régime de règlements provinciaux au profit des hôpitaux et des universités légalement constituées. Une liste des hôpitaux de mon comté intéressera sans doute la députation. Nous avons à Lachine l'hôpital Saint-Joseph et l'Hôpital général. A Cartierville nous avons l'hôpital du Sacré-Cœur, mieux connu dans toute l'Amérique sous le nom d'hôpital des incurables. A Côte-des-Neiges se trouvent l'Asile Nazareth, l'hôpital St-Mary et l'hôpital juif. A Saint-Laurent se trouve l'hôpital de Notre-Dame de l'Espérance. Tout le monde sait que la situation financière des hôpitaux est difficile. On doit tenir dans toutes les villes du Canada des campagnes annuelles pour venir en aide à ces établissements. Bien souvent elles ne suffisent pas; les provinces et les municipalités doivent garantir leurs obligations et souvent aussi les intérêts de ces obligations. Aucun doute donc que les hôpitaux ont besoin d'aide financière. Il est heureusement de nombreux bienfaiteurs anonymes de ces établissements. Des personnes généreuses leur viennent régulièrement en aide, d'autres à des périodes variables ou en des circonstances particulières. Quelques bienfaiteurs adoptent un certain établissement, parfois pour des motifs d'ordre religieux, parfois parce qu'un hôpital se spécialise dans le traitement de maladies auquel ils s'intéressent. Les établissements consacrés au soin des enfants semblent exercer un attrait particulièrement puissant sur des personnes généreuses et ils retirent un grand avantage de l'intérêt qui leur est ainsi porté. Des citoyens en vue des deux sexes sont membres des conseils d'administration d'hôpitaux et d'institutions charitables de tous genres. Leurs services sont bénévoles, cela va de soi, et ils s'en acquittent comme d'un devoir et souvent par agrément. Ils sont heureux d'aider ainsi leurs concitoyens. C'est là une forme de christianisme pratique dont nous avons grand besoin. Des hommes d'affaires et de profession tiennent à honneur de remplir ces fonctions et ils s'en acquittent avec efficacité. Des sentiments aussi nobles font grand honneur à l'humanité.